

Montréal, le 20 février 2020

Par dépôt électronique (SDÉ) et par messagerie

M^e Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Demande relative à la construction d'une ligne à 320 kV et à l'installation d'équipements au poste des Appalaches (Dossier R-4112-2019)

Maître Fréchette,

Vous trouverez ci-joint, la version **caviardée** de la demande de renseignement n^o 1 que la Régie de l'énergie transmet au Transporteur dans le cadre du dossier susmentionné.

La **version confidentielle** de la demande de renseignements n^o 1 vous parviendra par messenger dans les meilleurs délais.

Conformément à la décision D-2020-012, les réponses à ces demandes de renseignements devront être transmises à la Régie **au plus tard le 5 mars 2020 à 12 h.**

Veuillez agréer, Maître Fréchette, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml
p. j.